

**Risque de cancer par niveaux socio-économiques et professions
chez l'homme en Suisse :
une étude de l'Association suisse des registres des tumeurs**

Financée par la Ligue Suisse contre le Cancer

DOSSIER DE CONFERENCE DE PRESSE

Résumé

L'Association suisse des registres des tumeurs vient de publier une étude sur le risque de cancer par couches sociales et professions. Cette étude porte sur plus de 58'000 patients atteints de cancer dans les cantons des deux Bâle, Genève, St Gall, Vaud et Zurich entre 1980 et 1993.

L'étude montre sans ambiguïté comme ailleurs que notre pays présente de grandes inégalités d'atteinte entre groupes sociaux et n'est pas épargné par les risques de cancers professionnels ou liés à la profession.

Pour être utile à la population suisse, cette recherche doit maintenant déboucher sur un renforcement de la surveillance de ce point de vue, une meilleure protection des travailleurs, une reconnaissance mieux documentée des risques professionnels, enfin initier des nouvelles recherches et des actions de santé publiques ciblées sur les professions et les travailleurs à risque.

C'est pour cette raison que ce document de presse, en plus de la description des résultats de l'étude, propose des projets d'actions et de recherche qu'il convient aujourd'hui de discuter avec les autorités compétentes.

Introduction

Depuis plus de 200 ans, on sait que les travailleurs sont susceptibles d'être soumis à des expositions diverses pouvant augmenter le risque de cancer. La lutte contre les inégalités socio-professionnelles devant la maladie ainsi que la détermination de l'importance des risques professionnels devraient aujourd'hui représenter une priorité de santé publique. Pourtant, contrairement à d'autres pays où l'inégalité face à la maladie et plus particulièrement face au cancer a été largement étudiée, en Suisse les données disponibles restent éparses et les travaux sont essentiellement fondés sur deux études de mortalité (Gass R, Bopp M, 1997; Minder C, Beer-Porizek V, 1992).

Les informations obtenues sur la base des données de mortalité sont sujettes à des biais qu'il est difficile de contrôler. La mortalité est le résultat du cumul du risque d'être atteint et des chances de survie. De plus, on sait qu'en Suisse la mortalité des étrangers est largement sous-estimée, ces derniers retournant souvent dans leur pays d'origine

pour y finir leur vie. Le taux de mortalité observé est ainsi faussement bas chez les travailleurs non qualifiés, puisque ceux-ci comprennent une proportion importante d'étrangers (Egger et coll., 1990) (voire Figure 1). De plus, le codage de la profession des certificats de décès a été interrompu en Suisse en 1988, rendant impossible les études sur la mortalité par catégories professionnelles ou couches sociales.

Cinq des 8 registres suisses des tumeurs, couvrant environ 40% de la population nationale, enregistrent de façon systématique la profession des patients atteints de cancer. L'Association suisse des registres des tumeurs a récemment établi une classification des professions commune à tous les registres, afin de pouvoir enfin réaliser des études conjointes sur le risque de cancer par profession à partir des données sur les nouveaux cas de cancer (données dites d'incidence). L'objectif de la présente étude était la mise en place dans notre pays d'un système de surveillance basé sur les registres et de présenter une vue générale des risques de cancers par groupes socio-économiques et par professions.

Patients et méthode

L'étude a porté sur tous les patients masculins âgés de 25 ans et plus ayant été diagnostiqués comme porteurs d'un cancer dans les cantons des deux Bâle, de Genève, St Gall, Vaud et Zurich entre 1980 et 1993. Dans deux cantons, les données n'étaient suffisamment valides que pour un groupe d'âge ou une période plus restreinte. L'étude a finalement porté sur 58'134 patients. En raison d'une absence de concordance dans la définition des professions entre les recensements et les données des registres, il n'a pas été possible de calculer des taux définissant le risque par le rapport entre les cas et la population concernée. Les analyses ont été effectuées par une approche « cas-témoin », en considérant une profession donnée comme le groupe d'intérêt et l'ensemble des autres professions comme groupe de comparaison. Les risques de cancers ont été estimés en tenant compte des différences d'âge, de nationalité et de lieu de résidence. Un indicateur du statut socio-économique basé sur la profession a été créé. Afin de mieux structurer l'interprétation des très nombreux résultats, des hypothèses a priori ont été formulées sur les relations attendues entre la profession et le risque de cancer. Ces hypothèses étaient basées sur les résultats des études antérieures effectuées à

l'étranger et en Suisse.

Les risques de cancer par niveau socio-économique

Cette étude montre de grandes variations de risque par niveau socio-économique. Les ouvriers présentent une forte augmentation des risques de cancer qui sont connus pour être liés au tabac et à l'alcool. En particulier, ils ont deux fois plus de risque d'être atteints d'un cancer du pharynx, de l'œsophage, du poumon, du larynx que les cadres. Or, on sait que la prévalence des comportements à risque varie en fonction du niveau socio-économique. Notamment, la proportion d'hommes fumeurs est actuellement plus élevée dans les catégories socio-économiques inférieures. Pour la consommation d'alcool, les données sont moins claires. Des études montrent par ailleurs que certains facteurs psychosociaux inducteurs de stress empêchent aussi souvent de se soustraire aux comportements à risque, notamment d'arrêter de fumer.

Cette étude montre au contraire, que les cadres sont plus fréquemment atteints par les cancers de la peau (le mélanome notamment), le cancer du testicule et celui de la prostate. On sait depuis longtemps que ces cancers surviennent plus fréquemment dans les populations aisées, sans en connaître les raisons. A noter cependant que le risque de cancer de la peau est lié à l'exposition solaire notamment pendant les loisirs et que de ce fait il n'est pas étonnant que les cadres soient touchés d'avantage.

Résultats et discussion en fonction de la localisation cancéreuse

Cancer de la lèvre

Les agriculteurs présentent le risque le plus élevé de cancer de la lèvre, alors que les hommes exerçant une profession à l'intérieur d'un bureau montrent typiquement des risques diminués. A noter aussi un risque plus élevé chez les cantonniers et les professions manuelles. Ces résultats de notre étude sont en concordance avec les connaissances actuelles sur les causes de ce cancer, à savoir les rayons solaires, le tabac et notamment le contact prolongé des cigarettes sur la lèvre.

Cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS)

On sait que ces cancers sont liés à la consommation de tabac et d'alcool. Cette étude montre effectivement un risque

particulièrement élevé des cancers des VADS chez les travailleurs ayant un accès facilité à l'alcool, tel que le personnel de la restauration et de l'hôtellerie et plus particulièrement les cuisiniers. Le risque est en général aussi plus élevé dans les professions de la construction. Au contraire, les professions libérales et les enseignants ont un risque diminué. Lorsque l'on compare les professions à niveau socio-économique égal, les différences de risque s'estompent mais apparaissent au contraire alors clairement dans les professions artistiques, ce qui doit être interprété par le fait que comparativement aux autres professions de niveau social intermédiaire, les artistes sont d'avantage exposés à ces facteurs de risque.

Cancer de l'estomac

Les risques les plus élevés de cancer de l'estomac sont observés chez les agriculteurs, les travailleurs du bâtiment et de l'industrie chimique. Au contraire les couches socio-économiques favorisées (appelées communément cols blancs par contraste aux cols bleus des ouvriers) ont un risque diminué. Après prise en compte du niveau social, l'excès de risque ne persiste que chez les ouvriers de la chimie. Ceci veut dire que le risque est plus élevé chez ces travailleurs comparativement aux autres ouvriers.

Cancer du colon

On trouve un risque de cancer du colon plus élevé dans les professions sédentaires telles que les ingénieurs ou les enseignants. Il est au contraire diminué chez les agriculteurs et les professions de la construction. On sait que ce cancer est en grande partie lié à l'alimentation mais aussi à l'absence d'exercice physique.

Cancer du foie

Notre étude montre des risques élevés de cancer du foie chez le personnel de l'hôtellerie et de la restauration dont les cuisiniers, risques qui peuvent probablement être mis en relation avec la consommation d'alcool. Les agriculteurs, les entrepreneurs et les ingénieurs présentent le risque le plus faible. Après prise en compte des différences de niveau social, les dentistes montrent un risque particulièrement élevé de cancer du foie. Ces professionnels pourraient être particulièrement exposés aux virus de l'hépatite transmis par le contact avec le sang ce qui, avec l'alcool, constitue un facteur de risque connu de cancer du foie.

Cancer sino-nasal

Des risques très élevés de cancer sino-nasal

sont observés chez les travailleurs du cuir (peau et fourrures) (risque augmenté 9 fois) et chez les travailleurs du bois comme les ébénistes et les menuisiers (risque augmenté 7 fois). Un risque élevé est aussi retrouvé chez les tourneurs. Le type histologique des cancers sino-nasal chez les travailleurs du bois est très différent de celui des tourneurs, ceci pour une raison encore inexplicée.

Cancer du poumon

Des risques élevés de cancer du poumon sont observés chez les ouvriers (les cols bleus) tels que les travailleurs des mines et des carrières, de la métallurgie, de la construction, du nettoyage et les machinistes. Les agriculteurs, les enseignants, les professionnels scientifiques et médicaux présentent un risque diminué. Le cancer du poumon est, comme on le sait, en grande partie attribuable au tabac, mais le rôle de l'exposition professionnelle n'est pas négligeable. Presque toutes les statistiques nationales en Europe ou aux Etats Unis montrent sans ambiguïté une augmentation du risque de cancer du poumon chez les travailleurs exposés aux poussières ou aux fumées inorganiques. Il a été démontré dans certaines études que même en corrigeant de l'effet du tabac le risque de cancer du poumon restait plus élevé chez les ouvriers, notamment ceux de la construction et de la métallurgie. A noter aussi que dès les années 30, ces statistiques anglaises montraient cette surmortalité, avant l'épidémie de tabagisme.

Les carcinogènes professionnels du poumon sont connus depuis les années 50. Il s'agit notamment des hydrocarbures aromatiques polycycliques (présents dans les fumées), de l'arsenic, du chrome, du nickel, du radon, des éthers de chlorométhyl, de la silice et bien sûr de l'amiante. Dans notre étude, les risques augmentés chez les maçons, les plâtriers, les peintres, les électriciens, les travailleurs de la pierre et du verre, les mineurs, les travailleurs des carrières, les travailleurs de la fonderie, sont à mettre en relation avec une exposition à l'amiante. Certaines études européennes ont estimé que 10% des cancers du poumon chez l'homme serait dus à une exposition professionnelle à l'amiante. Ceci reste à établir pour la Suisse.

Cancer de la plèvre

Nous avons observé un risque 14 fois plus élevé de cancer de la plèvre chez les travailleurs du secteur de la pierre et un risque 5 fois plus élevé chez les menuisiers et charpentiers. Des risques plus élevés ont aussi été observés chez d'autres travailleurs connus

pour être exposés à l'amiante, tels que les ouvriers de la construction, de la fonderie, les électriciens et les travailleurs du rail.

La très grande majorité des cancers de la plèvre sont des mésothéliomes. A part l'amiante, on ne connaît pas d'autre cause provoquant ce cancer. On estime que 50 à 80% des mésothéliomes chez les hommes sont attribuables à une exposition professionnelle à l'amiante.

Le cancer de la plèvre au début du siècle était une maladie très rare. En 1960, Wagner et ses collègues ont rapporté une "épidémie" de cancer de la plèvre chez les mineurs de crocidolite en Afrique du Sud et chez les habitants autour de la mine. Depuis, les preuves scientifiques démontrant l'association entre une exposition professionnelle à l'amiante et le cancer de la plèvre se sont accumulées à travers le monde. En Suisse en particulier, la distribution géographique de ce cancer reflète clairement la distribution des industries dans lesquelles les travailleurs sont exposés à l'amiante.

En Suisse, comme dans les autres pays industrialisés, le mésothéliome est reconnu comme étant une maladie professionnelle faisant l'objectif d'une compensation financière par la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents (SUVA). Toutefois, comme cela a été montré dans d'autres pays, notamment en France, une sous reconnaissance de ce cancer professionnel existe très probablement en Suisse. Cela a été notamment montré à Zurich où les mésothéliomes ont été étudiés en détail: une proportion non négligeable de cas suspects d'être liés à la profession n'étaient pas connues de la SUVA.

Cancer de l'os et des articulations

Un risque triplé pour ce cancer a été observé chez les travailleurs du rail. Un risque élevé a aussi été observé chez les horticulteurs. Certaines données de la littérature nous font soupçonner qu'une exposition aux chlorophénoxy herbicides pourrait être à l'origine de certains ostéosarcomes dans ces professions.

Sarcome de Kaposi

Un net excès de risque de sarcome de Kaposi est observé chez les artistes, les coiffeurs et les infirmiers. Ce cancer, survenant principalement sur la peau, est beaucoup plus fréquent chez les malades du SIDA. La propension des homosexuels à choisir ce type de professions pourrait expliquer les risques observés dans cette étude.

Les mélanomes de la peau

Des risques élevés de mélanome de la peau sont observés chez les architectes, les ingénieurs, les cadres supérieurs, les juristes et les médecins. Un excès de risque de mélanome de la tête et du cou est clairement montré chez les agriculteurs. Le mélanome est lié à l'exposition solaire, notamment dans l'enfance et dans le cadre des loisirs. Il n'est donc pas étonnant qu'il survienne plus fréquemment dans les couches sociales élevées. En revanche, l'exposition au soleil des agriculteurs fait partie intégrante de leur activité professionnelle. Les cantonniers montrent aussi un risque plus élevé.

Concernant les autres cancers de la peau, comme le cancer basocellulaire, un risque plus élevé est aussi observé chez les professions avec un niveau de vie élevé et ainsi que chez les agriculteurs, au niveau du visage et du cou. Ces données sont tout à fait compatibles avec l'étiologie reconnue de ces autres cancers de la peau, à savoir l'exposition au soleil.

Cancer de la prostate

Notre étude montre que les entrepreneurs et les cadres ont un risque plus élevé de cancer de la prostate. Un risque plus faible est en revanche observé chez les travailleurs de la construction. On sait que ce cancer est souvent plus fréquent dans les couches sociales élevées sans qu'on en comprenne aujourd'hui la raison.

Cancers génitaux masculins

Le cancer du testicule survient plus fréquemment dans les classes économiques aisées mais aucun excès ne peut être lié à une profession donnée. Un excès de cancer du pénis, connu pour être lié aux infections génitales par un papilloma virus, est observé chez les artistes.

Cancer de la vessie

Un excès de cancer de la vessie est trouvé chez les mécaniciens, les policiers, les professions du nettoyage et les coiffeurs. Plusieurs substances sont reconnues comme provoquant le cancer de la vessie, par exemple les arylamines. L'association entre certaines professions et le cancer de la vessie est aujourd'hui établie (par exemple l'industrie du caoutchouc) ou très probable (coiffeurs et barbiers) (Annexe 1). Cette étude n'a pas pu démontrer l'augmentation du risque établi pour les travailleurs du caoutchouc, parce que le canton d'Uri concerné par cette industrie n'est pas couvert par un registre du cancer (Bovet et Lob, 1980).

Cancer de la thyroïde

Un risque environ 3 fois plus élevé de cancer de la thyroïde est observé chez les agriculteurs et les médecins. On observe que l'excès de risque chez les agriculteurs concerne un type histologique particulier qui est connu pour être parfois lié au déficit en iode. Celui des médecins en revanche concerne un type dont on sait que les radiations pourraient en être un facteur de risque.

Lymphome non hodgkinien

Le risque est augmenté pour les couches sociales favorisées. Après prise en compte de ce facteur, un risque plus élevé est retrouvé chez les bouchers et les agriculteurs. Ceci pourrait être compatible avec un rôle possible des phenoxy herbicides ou de certains virus animaux dans la survenue de ces cancers.

Leucémie

On trouve un risque élevé de leucémie chez les professions des arts graphiques, les conducteurs de locomotive, les médecins et les chimistes.

Pour la leucémie lymphatique chronique, on retrouve une élévation du risque chez les bouchers et les travailleurs du cuir et de la fourrure.

Plusieurs autres études ont montré des résultats similaires pour lesquels le rôle des radiations, du benzène, des champs magnétiques et de l'exposition aux virus leucémogènes animaux, pourrait être évoqué.

Résultats et discussion par profession

Après avoir pris connaissance des données de la littérature, nous nous attendions à trouver dans les données suisses des associations déjà observées dans d'autres pays. L'Annexe 2 résume les résultats attendus et ceux que nous avons observés.

Les Agriculteurs

Les agriculteurs présentent un risque élevé de cancer de la lèvre, des mélanomes et autres cancers de la peau du visage et du cou pouvant être mis en relation avec l'exposition solaire. Ils présentent aussi un risque élevé de cancer de la thyroïde, qui peut être mis en relation avec le déficit iodé, autrefois fréquent dans les régions rurales et montagneuses. La faible augmentation du risque de leucémie retrouvée aussi dans certaines autres études pourrait être attribuée à l'utilisation de pesticides, de fertilisants synthétiques ou aux contacts avec les animaux de la ferme. Nous

avons aussi évalué un excès de cancer de l'os, en relation possible avec l'exposition au chlorophenoxy herbicides et observé un excès de risque, basé toutefois sur très peu de cas, chez les horticulteurs.

Les bouchers

Comme attendu, nous avons retrouvé un risque doublé de leucémie lymphatique chronique et un risque faiblement augmenté de lymphome non hodgkinien. L'origine de cette augmentation est encore inconnue. Certains auteurs évoquent une association entre un contact avec la viande et les tumeurs du système lympho-hématopoïétique.

Les professions du cuir, de la peau et de la fourrure

Comme formulé dans nos hypothèses de départ, un excès de risque de cancer sino-nasal très marqué est observé chez ces professionnels. Tous les cas observés dans ce groupe professionnel sont survenus en fait chez les travailleurs du cuir. Nous nous attendions à un excès de cas de leucémie myéloïde en relation avec une exposition au benzène. En fait, nous n'avons retrouvé qu'un excès de leucémie lymphatique chronique, pour lequel le benzène ne peut pas être incriminé.

Les travailleurs de la pierre et de la terre

Ces ouvriers souffrent d'un risque très élevé de cancer de la plèvre (7 fois) et d'un risque doublé de cancer du poumon, résultant d'une exposition à l'amiante et à la poussière de silice. Tous les mésothéliomes pleuraux dans ces professions, sauf un, sont observés chez les ouvriers employés dans les usines fabriquant des briques et du ciment.

Les travailleurs de la fonderie

Le risque doublé de cancer du poumon observé chez ces travailleurs persiste même après prise en compte de leur niveau social. Ce risque peut être mis en relation avec l'exposition à la fumée de soudure. Ces travailleurs souffrent aussi d'un risque 3 fois plus élevé de cancer de la plèvre et de leucémie aiguë.

Les électriciens

Une augmentation du risque de cancer de la plèvre et du poumon confirme l'exposition à l'amiante de ces professionnels. Un grand débat scientifique existe sur le rôle des champs électromagnétiques dans la survenue de certains cancers comme la leucémie, le système nerveux central. On est encore très loin de pouvoir établir une quelconque relation

causale. Conformément avec nos hypothèses de départ nous avons retrouvé un risque doublé de leucémie aiguë. Nous avons aussi observé un risque doublé de cancers de la vésicule biliaire qui étonnamment surviennent non pas dans la vésicule mais dans les voies biliaires. Ces données doivent être reprises dans le contexte des connaissances actuelles et nous ne pouvons rien conclure pour le moment.

Les travailleurs du bois

Le cancer sino-nasal est définitivement considéré comme un risque de cancer professionnel. Les menuisiers et ébénistes en Suisse présentent un risque très augmenté (d'environ 6 fois) pour ce cancer. Ils connaissent aussi un risque 5 fois plus élevé de mésothéliome, lié à leur exposition plus fréquente à l'amiante.

Les professions des arts graphiques

En conformité avec nos hypothèses, un léger excès de risque de leucémie est observé chez ces travailleurs, Ceci pourrait être dû à une exposition antérieure au benzène. En effet, le benzène est reconnu comme une substance pouvant provoquer des leucémies

Les travailleurs de la chimie

De façon rassurante, et contrairement à ce que l'on attendait, nous n'avons pas observé de risque plus élevé de tumeur du tissu lympho-hématopoïétique (tel que leucémie et lymphome) chez les ouvriers de la chimie. En revanche ces travailleurs connaissent des excès de cancers rares comme celui de l'os, pour lesquels nous n'avons pour l'instant aucune explication possible.

Les machinistes et les chauffeurs professionnels

Conformément à nos hypothèses ces professionnels présentent un risque plus élevé de cancer du poumon, probablement dû à leur exposition fréquente aux hydrocarbures aromatiques polycycliques provenant des émanations de diesel et de pétrole. Nous avons aussi retrouvé un excès de cancer de l'œsophage pour lequel certains chercheurs soupçonnent une relation possible avec les expositions évoquées ci-dessus.

Les travailleurs du rail

En accord avec nos hypothèses, les conducteurs de locomotive présentent un risque plus élevé de leucémie (d'environ 2 fois). Toutefois, aucune conclusion sur une relation éventuelle avec une exposition à de faibles doses de benzène ou aux champs

électromagnétiques ne peut être établie sur les bases scientifiques actuelles. Les autres travailleurs du rail présentent un risque doublé de cancer de la plèvre, probablement en relation avec une exposition à l'amiante utilisée dans l'isolation des trains. Ils souffrent aussi d'un risque 3 fois plus élevé de cancer de l'os et des articulations qui demande à être investigué. En effet certaines études montrent que ces travailleurs ont été probablement exposés aux chlorophenoxy herbicides lors de l'entretien des voies et que cette exposition pourrait être à l'origine de certains sarcomes. En Suisse l'utilisation de ces produits par les CFF s'est arrêtée en 1958 pour les acides chlorophenoxy et 1971 pour l'aminotriazol.

Les professions hôtelières et de la restauration

Un risque clairement élevé de cancer lié à l'alcool est observé chez ces professions dont un accès aux boissons alcoolisées est facilité.

Les ramoneurs

Ces travailleurs sont exposés à la suie et aux poussières de cheminée. Cela explique probablement leur risque augmenté (de plus de 2 fois) de cancer du poumon.

Les coiffeurs

Ces professionnels présentent un risque plus élevé de cancer de la vessie, lequel peut être probablement lié à l'utilisation de certains agents fixants, brillants ou colorants.

Les médecins

Ces professionnels particulièrement intéressés au problème de santé, présentent un risque plus faible de cancer d'origine inconnue ou mal précisé. Les excès de risque qu'ils rencontrent, notamment pour le mélanome, sont probablement liés à leur niveau socio-économique élevé qui favorise certains comportements à risque comme l'exposition au soleil pendant les loisirs. Les médecins présentent aussi un risque augmenté de leucémie et de cancer de la thyroïde dont on sait qu'ils pourraient être dus à l'exposition aux radiations.

Les professeurs et les enseignants

En conformité avec nos hypothèses, ces professionnels présentent un risque de myélome. Certaines études ont montré que ce cancer pourrait survenir plus fréquemment dans les professions en contact avec le public et ont émis l'hypothèse d'un rôle des infections répétées, notamment des voies respiratoires, dont peuvent souffrir ces professionnels.

Les chimistes

Comme on l'escomptait, ces professionnels présentent un risque augmenté de lymphomes (d'environ 3 fois) et de leucémies (d'environ 2 fois). Comme pour les travailleurs de la chimie, on observe un risque augmenté de certains cancers rares comme celui de l'os et du péritoine, pour lesquels aucune explication ne peut être aujourd'hui fournie.

Les actions spécifiques à entreprendre en Suisse

Sur la base de ce constat, certaines actions de santé publique pourraient être entreprises dans notre pays. Sans être exhaustive, la liste qui suit devrait servir de base à un débat plus large par les instances de santé publiques.

Orienter la prévention vers certains groupes professionnels

L'alcool

Il s'agirait d'orienter les actions de lutte contre l'abus d'alcool vers les futurs et actuels professionnels ayant un accès facilité à l'alcool, par exemple dans les écoles hôtelières et de cuisine.

Le tabac

De même il s'agirait d'orienter la prévention du tabagisme vers les populations appartenant aux couches sociales les moins favorisées qui sont particulièrement touchées par ce facteur de risque. De plus, chez les travailleurs exposés à des carcinogènes pulmonaires, on sait que la fumée du tabac interagit avec l'exposition professionnelle entraînant des risques plus que multipliés. En plus des mesures de protection professionnelle, il serait souhaitable de mettre en œuvre des actions personnalisées pour aider le travailleur à cesser de fumer.

L'exposition aux rayons solaires

Les professions exercées en plein air sont un facteur de risque des cancers de la peau et de mélanome en particulier. Des actions ciblées auprès des agriculteurs et des cantonniers, les incitant à se protéger efficacement contre les méfaits du soleil, doivent être discutées.

La sédentarité

La sédentarité est l'apanage de nombreuses professions, notamment chez les cadres et les employés de bureau. Elle constitue un facteur de risque, notamment de cancer du colon. De nouveau une promotion de l'activité physique ciblée vers ces professions sédentaires serait la bienvenue.

Surveillance des risques de cancer

professionnels

Avec les autorités compétentes, il s'agit de voir ce qui peut et doit encore être fait pour soustraire les travailleurs aux risques d'expositions aux substances, produits et émanations potentiellement cancérigènes. La liste de ces substances établie par le centre international de recherche sur le cancer est rappelée en Annexe 1.

Pour cela, il est nécessaire de renforcer le système de surveillance des risques par professions basé sur les registres en place. Ces données doivent encore être améliorées et complétées. Certains cantons possédant des usines à risque comme l'industrie du caoutchouc à Uri, ne sont pas couverts par des registres du cancer. La surveillance des risques de cancer professionnel de la plèvre, du poumon et de la vessie, devrait impérativement être élargie à ces cantons.

Reconnaissance des risques de cancers professionnels

D'après des résultats provisoires basés sur des statistiques grossières (Tableau), une fraction non négligeable des cancers professionnels, notamment ceux de la plèvre et du poumon, pourraient ne pas faire l'objet d'une reconnaissance et de compensation. Il conviendrait de mettre en place un registre national de ces cancers et d'étudier les méthodes permettant une meilleure notification des cas dans le respect de l'anonymat et de l'éthique. Il faudrait discuter avec les pays limitrophes, notamment l'Italie, des moyens de reconnaître et d'indemniser les travailleurs étrangers dont le cancer a été diagnostiqué après leur retour dans leur pays d'origine.

Entreprendre des recherches spécifiques

Plusieurs pays européens ont essayé de quantifier le nombre de cancers pouvant être attribués spécifiquement à une exposition professionnelle (Annexe 3). Il est généralement admis que 6% environ des cancers seraient dus à une exposition à un agent carcinogène sur le lieu de travail. Il s'agit en Suisse de mieux définir le nombre d'individus concernés par des expositions professionnelles connues pour augmenter le risque de cancer et, à l'aide de la présente étude, d'estimer avec plus de précision le nombre de cancers pouvant être liés à la profession. Ces estimations, par exemple concernant le nombre de cancers du poumon et de la vessie permettrait aux instances de santé publique de mieux appréhender l'ampleur des risques. Des estimations très préliminaires sont disponibles en Annexe 4.

Il s'agit par ailleurs d'entreprendre des études plus précises pour mieux expliquer le rôle réel de la profession sur certains risques que nous avons observés. Par exemple : le rôle des chlorophenoxy herbicides dans la survenue de sarcomes chez les horticulteurs et les travailleurs du rail, le rôle des virus oncogènes animaux dans la survenue des tumeurs de la lymphe et du sang, le rôle des virus de l'hépatite dans l'excès de risque chez les dentistes, Pour finir, le risque de cancer par profession chez les femmes devrait également être établi, notamment pour les professions de l'horlogerie ou de la blanchisserie pour lesquelles une augmentation du risque pour certains cancers a été démontrée.

Conclusion

Cette étude présente pour la première fois des résultats sur le risque de cancer par profession en Suisse provenant des données des registres des cancers. Malgré des limitations importantes concernant la qualité des données, l'absence d'une couverture nationale, cette étude montre sans ambiguïté que notre pays, comme les autres, présente de fortes inégalités d'atteinte entre les groupes sociaux et qu'il n'est pas épargné par les risques de cancers professionnels ou liés à la profession.

Pour être utile à la population suisse, cette étude doit impérativement déboucher sur un renforcement de la surveillance, une meilleure protection des travailleurs et d'une reconnaissance accrue des risques professionnels. Elle doit aussi et surtout inciter à initier des actions de santé publique ciblées sur les professions et les travailleurs à risque.

Remerciements

Nous remercions la Ligue Suisse contre le cancer qui a financé cette étude.

Bibliographie

Bouchardy C, Schüller G, Minder C, Hotz P, Bousquet A, Levi F, Fisch T, Torhorst J, Raymond L. Cancer risk by occupation and socioeconomic group among males. A study by the Association of Swiss Cancer Registries. Scand J Work Environ and Health, 2002; vol. 28, suppl.1.

Bovet P, Lob M. La mortalité par tumeur maligne chez les ouvriers d'une fabrique de caoutchouc en Suisse. Etude Epidémiologique

1955-1975. Schweiz Med Wochenschr 1980; 110:1277-87.

Conne-Perréard E, Glardon MJ, Parrat J, Usel M. Effets de conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques. Conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de protection des travailleurs. Genève, 2001.

Doll R, Peto R. The causes of cancer : quantitative estimates of avoidable risks of cancers in the United States today. J Natl Cancer Inst 1981; 66(6):1191-1308.

Egger M, Minder CE, Smith GD. Health inequalities and migrant workers in Switzerland. Lancet 1990; 336:816.

Gass R, Bopp M. Berufsspezifische Mortalitätsrisiken der Männer in der Schweiz. Berne: Office Fédéral de la Statistique (OFS), 1997.

Minder CE, Beer-Porizek V. Cancer mortality of Swiss men by occupation, 1979-1982. Scand J Work Environ Health 1992; 18 Suppl 3:1-27.

Vineis P, Simonato L. Proportion of lung and bladder cancers in males resulting from occupation: a systematic approach. Arch Environ Health 1991; 46(1): 6-15.